64e ANNEE. — N° 67

DIMANCHE 8 JUIN 1924

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....				0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				0 fr. 80
RÉCLAMES 3e page	(	— d° —	).....	1 fr. 25
» 2e page	(	— d° —	).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Autour de la conférence anglo-russe : des exigences sans compensations ! — Les soviets sont impérialistes : ils réclament la Bessarabie et les Détroits. — En Allemagne : l'état d'esprit du nouveau Reichstag. — Le chancelier Marx et le plan des experts : une acceptation sans réserve.

A plusieurs reprises, nous avons indiqué ici l'intérêt que présentaient pour la France les négociations anglo-russes qui se poursuivaient à Londres.

Suivant l'allure qu'elles adopteraient, nous pourrions être incités à renouer plus promptement avec Moscou ou, au contraire, à poursuivre une politique de sage prudence.

Or, il faut bien en convenir, la conférence anglo-russe, sur laquelle certains esprits fondaient beaucoup d'espoirs, languit et semble agoniser.

Sur la plupart des questions, les délégués de Moscou se dérobent et ergotent.

Dira-t-on que leur partenaire manque de complaisance ?

Personne n'y songera !

La reconnaissance des Soviets ne fut-elle pas le premier acte, et un acte plein d'empressement, du cabinet travailliste de Mac Donald ?

Et depuis l'ouverture des conversations, de quelle inlassable patience ne firent point preuve les représentants britanniques !

Un exemple : la délégation britannique a proposé de soumettre à l'arbitrage la question des réclamations relatives à l'emprisonnement et aux torts personnels subis en Russie depuis la révolution par des ressortissants britanniques.

Les Russes soutiennent qu'on ne devrait avoir recours à l'arbitrage que dans le cas où les négociations échoueraient.

Autre exemple : la délégation britannique soutient que, en ce qui concerne les revendications relatives aux biens, le gouvernement russe doit donner des compensations équitables sous forme de concessions ou autres, et que, en cas de contestation, les réclamations devraient être soumises à l'arbitrage.

La délégation russe répond évasivement.

Au total, tout porte à penser que cette délégation ne veut pas s'engager à fond et que l'essentiel, pour elle, est d'obtenir de l'argent au prix de concessions illusoires.

Plus nettement, les Soviets demandent : 1° leur reconnaissance ; 2° de l'argent ; — et en échange, ils n'offrent rien.

On comprend, dans ces conditions, que les conversations de Londres n'aboutissent pas !

⁂

Mais voici un autre aspect de la politique des Soviets : ils sont des impérialistes à outrance.

C'est du moins ce qu'il est permis d'inférer des paroles de Trotsky.

En qualité de commissaire du peuple à la guerre, Trotsky a défini récemment dans une réunion publique, qui a eu lieu à Kameneff-Podolsk, la politique des Soviets dans la question des Détroits.

Il a prononcé notamment les paroles suivantes :

« Nous ne devons pas rejeter la politique étrangère de l'ancien régime dans ce qu'elle avait de bon. La question de Constantinople et celle des Détroits ont été l'une des rares questions sur lesquelles le tsarisme ne se soit pas trompé.

» Il faut le crier bien haut : nous avons besoin des Détroits, nous avons besoin de Constantinople. Un pays tel que le nôtre ne peut pas étouffer pour le caprice ou les intérêts de qui que ce soit. Voilà pourquoi la Bessarabie nous est indispensable, parce qu'elle constitue la première étape vers Constantinople.

» Et si les Roumains et leurs malheureux comparses les Polonais voulaient nous barrer la route, nous leur livrerions bataille.

» Soyez-en persuadés, les Détroits nous appartiendront tôt ou tard, même si l'Angleterre et la France, oubliant les promesses faites pendant la guerre, voulaient nous empêcher de les obtenir. »

Il est possible que l'impérialisme tsariste ait convoité les Détroits, Constantinople.

Mais, l'impérialisme tsariste ignorait, du moins, la vivacité des formules des Soviets : il ignorait, en particulier, ce ton de provocation qui anime les déclarations de Trotsky.

⁂

De ce que le cabinet Marx reprend la direction des affaires allemandes, malgré les nationalistes, nous ne devons pas conclure que la menace des nationalistes se trouve définitivement écartée.

Qu'on le veuille ou non, l'existence du ministère Marx restera précaire et comme suspendue au moindre incident.

N'oublions pas, en effet, que l'opposition nationaliste demeure totale : or, c'est une force d'une réelle puissance.

A cet égard, il est un fait qui mérite d'être examiné de près : l'élection du président du Reichstag, c'est-à-dire le remplacement du socialiste Lœbe par le nationaliste Wallraff.

Lœbe avait donné des preuves sincères de son attachement au régime républicain ; touchant le rapport des experts, il s'était montré favorable à la politique d'exécution. Au total, Lœbe s'est affirmé le partisan d'une politique modérée et de conciliation internationale.

C'est sans doute pour cela qu'il se vit préférer la candidature du nationaliste Wallraff, élu d'un bloc de droite groupant la majorité du Reichstag.

Or, ce fait est, en un sens, plus significatif et, partant, plus grave, que l'élection particulière d'un von Tirpitz ou d'un Ludendorff.

La presse allemande a, d'ailleurs, dégagé avec clarté la leçon de l'événement.

Les journaux de droite ont triomphé bruyamment. Ainsi, la *Kreuzzeitung* écrit :

« Quatre ans après la proclamation de la République par le socialiste Scheidemann, un nationaliste prend place à la présidence du Reichstag. Nous avons l'espoir que c'en est fini à tout jamais d'une présidence rouge ».

Les feuilles de gauche, au contraire, ne cachent pas leurs inquiétudes. A titre d'exemple, voici ce que déclare le *Vorwaerts* :

« Ce qui se passe depuis mercredi, affirme-t-il, est la plus grosse faute commise depuis la déclaration de la guerre sous-marine à outrance. De même qu'alors la folie nationaliste a détruit toute possibilité de paix, de même aujourd'hui, par peur des nationalistes, on va laisser échapper l'occasion favorable de régler rapidement le problème des réparations... »

Les craintes exprimées par le *Vorwaerts* ne sont malheureusement que trop fondées et il est permis de redouter que les meilleures dispositions des Alliés ne parviendront pas à désarmer l'intransigeance des nationalistes allemands.

⁂

Le chancelier Marx a marqué sa reprise officielle du pouvoir par des déclarations au Reichstag.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une « déclaration ministérielle », mais de simples explications sur les problèmes à l'ordre du jour et tout particulièrement du plan des experts.

Dans sa note du 17 avril, le gouvernement allemand répondait à la Commission des Réparations qu'il trouvait dans le rapport des experts une base pratique pour la solution du problème des réparations.

Au Reichstag, mercredi, M. Marx a confirmé qu'il était disposé à assurer sa coopération au plan des experts.

Mais il est allé plus loin : il a précisé que ce plan devait être adopté ou rejeté *en totalité*.

Dès lors, du moment qu'il adopte le rapport des experts, c'est en totalité.

De fait, M. Marx n'a formulé aucune réserve.

Par contre, il a énuméré les diverses mesures déjà prises par plusieurs comités pour préparer la mise en œuvre du plan.

Il a promis enfin de faire tout ce qui dépendait de lui pour accélérer les travaux commencés et assurer l'exécution des projets des experts.

Mais, a-t-il dit, « les projets de loi et décrets que nous aurons à promulguer n'entreront en vigueur que lorsqu'il sera établi que la partie adverse prendra *en même temps* toutes les mesures qui sont indiquées dans le rapport Dawes comme nécessaires pour rétablir la capacité de prestation de l'Allemagne ».

Cette nouvelle formule va plus loin que toutes les précédentes conceptions soit du chancelier Marx, soit du ministre Stresemann.

Celui-ci, en particulier, proclamait que les mesures prescrites par les experts entreraient en vigueur seulement *après* le rétablissement par les Alliés de l'unité économique du Reich, c'est-à-dire *après* l'évacuation de la Ruhr.

Aujourd'hui, on emploie l'expression *en même temps* et on ne parle plus de la Ruhr.

Au total, les déclarations du chancelier Marx sont nettement en progrès sur les précédentes : elles traduisent un effort de compréhension et d'adaptation.

Il est possible que celui-ci soit encore insuffisant.

La première étape franchie n'en présente pas moins une très réelle importance.

M. D.

INFORMATIONS

LA SITUATION POLITIQUE

Le Président de la République a reçu M. Doumergue, président du Sénat au sujet de la constitution du futur Cabinet.

M. Doumergue a conseillé à M. Millerand d'appeler M. Herriot. M. Painlevé, président de la Chambre, a donné le même conseil à M. Millerand qui, aussitôt, fit appeler M. Herriot.

M. Herriot ayant soulevé la question présidentielle, M. Millerand a déclaré qu'il ne saurait accepter d'examiner une question que le respect de la loi interdit de poser. La Constitution a fixé à sept ans la durée du mandat présidentiel, appelé pour sept ans à l'Elysée le président tient pour son devoir, envers la République et la France, d'y demeurer jusqu'au terme légal de son mandat.

Dans ces conditions, M. Herriot a décliné l'offre de former le Cabinet.

M. Millerand a fait appeler plusieurs personnalités politiques parmi lesquelles M. Milliès-Lacroix, sénateur.

Les pourparlers continuent.

⁂

Le groupe des démocrates

Un certain nombre de députés viennent de former sous la dénomination de « groupe des démocrates » un groupe républicain social qui s'attachera particulièrement à la réalisation d'un programme de réformes.

Jusqu'à présent ont adhéré à ce groupe MM. Thomas, Seltz, Champetier de Ribes, Petitfils, Louis Meyer, Paul Simon, Michel Walter, Joseph Brom, Pierre Trémintin, Lamazon-Betleder, Victor Balanant, le chanoine Louis Bilger, Jean Jadé.

Le groupe a adressé à M. le président de la République l'hommage de sa confiance respectueuse et compte sur sa fermeté pour défendre la Constitution.

Chez les républicains socialistes

Un incident s'est produit à la réunion du groupe des républicains socialistes.

M. Viollette ayant proposé d'exclure du groupe ceux de ses membres élus sur les listes du bloc national, une discussion s'engagea très passionnée. M. Aristide Briand intervint et fit observer à M. Viollette qu'on ne devait pas prendre une mesure générale et exécuter ainsi en bloc des collègues sans, au préalable, avoir examiné le cas particulier de chacun d'eux.

La réunion se rallia à l'avis de l'ancien président du conseil et l'incident fut clos.

La prospérité de la France inquiète certains anglais

L'*Evening Standard* a publié sous le titre sensationnel : « Une révolution française », et sous la signature de M. Sisley Huddleston, un article daté de Paris, disant notamment :

« Nous avons tendance à éprouver de la sympathie pour la France en raison des difficultés financières auxquelles elle est certainement en butte ; toutefois, la pitié serait entièrement déplacée parce que la France n'est pas seulement un pays riche, mais, à certains égards, le pays le plus riche de l'Europe. »

L'auteur de l'article dit qu'on pensait que la France est surtout un pays agricole.

« Or, la France est en passe de devenir un pays industriel. La marine marchande française, qui occupait autrefois le cinquième rang dans le monde, occupe aujourd'hui le troisième, après l'Angleterre et les Etats-Unis. »

Avant la Conférence de Genève

La Commission d'études de l'Union interparlementaire pour le problème de la réduction des armements, qui s'est réunie à Paris, a élaboré les projets de résolution en vue de la prochaine Conférence de l'Union, qui aura lieu à Berne et à Genève au mois d'août.

Ces projets se rapportent aux questions suivantes : Manufactures privées et trafic des armes ; zones démilitarisées ; plans et méthodes de la réduction des armements.

Les groupes suivants de l'Union étaient représentés à la réunion de Paris : la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne, par le général Spears.

La tension américano-japonaise

Un second Japonais vient de se suicider pour protester contre la décision américaine d'interdire l'immigration des sujets japonais aux Etats-Unis. Il s'est pendu à un arbre près de l'ambassade des Etats-Unis, après avoir épinglé à son veston une lettre adressée à M. Wood, ambassadeur américain à Tokio, et dans laquelle il priait respectueusement celui-ci d'insister auprès du gouvernement de Washington pour que l'exclusive prononcée contre ses compatriotes fut levée.

Ce second suicide a soulevé une nouvelle vague de patriotisme dans tout le Japon.

Un Congrès mondial de la race noire

Marcus Aurelius Garvey, président de la « République provisoire d'Afrique », commandeur de « l'Ordre très distingué d'Ethiopie », vient de lancer un appel à tous les noirs de l'univers pour les convier au plus vaste congrès nègre connu dans l'histoire, et qui se tiendra au Liberty Hall de New-York.

Garvey prétend commander à 400 millions de noirs répandus sur tous les points du globe.

Lors du congrès qu'il organise, il entend demander à tous les chefs d'Etat, et au pape lui-même, de prendre en considération les *desiderata* de ses frères de couleur.

Il demandera également à la S. D. N. de vouloir bien confier à des nègres les mandats africains.

L'Italie et la Turquie

Pour répondre à la demande des journalistes d'éclairer l'opinion publique, quelque peu inquiétée par les bruits des préparatifs italiens, Ismet pacha a fait les déclarations suivantes :

« J'ai eu un entretien amical avec notre représentant à Rome, qui m'a assuré qu'aucune sorte de préparatifs militaires dirigés contre la Turquie n'a été fait. Il m'a donné des assurances formelles sur les intentions amicales de l'Italie envers la Turquie. Ces assurances sont satisfaisantes. Il n'existe aucune question pouvant troubler nos bons rapports avec l'Italie. Le gouvernement turc étant animé des mêmes sentiments pour conserver et développer ces rapports amicaux dont il apprécie la juste valeur, les perplexités motivées par de récentes nouvelles alarmantes se dissiperont naturellement. »

Ce que dit un américain de retour de Bucarest

On vient de recevoir les premières nouvelles non censurées, sur les événements qui se sont produits à Bucarest.

Un ingénieur arrivé à Vienne de la capitale roumaine en avion a déclaré que le président du conseil Bratiano était toujours à son poste, mais qu'il était en butte à de sérieuses difficultés.

Dix mille paysans, ayant à leur tête le général Averesco, sont entrés à Bucarest le 3 juin, au matin. Ils se sont dirigés vers la place Carol, où le général a fait un long discours dénonçant la corruption du ministère Bratiano et demandant sa démission.

On pense à Vienne que M. Bratiano devra abandonner prochainement le pouvoir.

La Turquie revendique Mossoul

Le conseil des commissaires de Turquie, s'est réuni et a chargé Fethi bey de maintenir la revendication de la Turquie sur le vilayet de Mossoul.

Nos opérations au Maroc

Le général commandant provisoirement en chef a visité, les 2 et 3 juin, l'organisation du front de l'Ouergha.

On a signalé une légère agitation sur la rive gauche du haut Ouergha, où les Cheurfas Khelmacha cherchent à reprendre en main leur clientèle voisine des sources de l'Ouergha. Plus à l'ouest, la situation se maintient très favorable.

Pour l'amnistie générale

MM. Marty, Doriot, Cachin et les vingt-trois autres députés communistes ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition d'amnistie générale pour les condamnés pour délits et crimes militaires, pour attentats ayant eu un mobile politique, pour délits d'opinion, de presse, pour propagande anticonceptionnelle, avortements, infanticide, etc. etc.

L'Angleterre menacée à nouveau d'une grève ferroviaire

L'Angleterre est de nouveau menacée d'une grève du personnel des chemins de fer qui pourrait éclater dans quelques jours.

Le syndicat des chauffeurs et mécaniciens de locomotives a envoyé aux compagnies un ultimatum demandant le règlement de certaines questions soulevées par l'accord intervenu au mois de janvier.

Le syndicat menace de prendre des mesures énergiques s'il n'obtient pas satisfaction dans la limite de temps fixée.

La République va être établie en Mongolie

A la suite de la mort du septième Khoutoukta Bogdokhan, le parti populaire gouvernemental mongol a décidé d'établir en Mongolie le régime républicain.

Le parlement de Mongolie, le grand Khourouldan, consacrera sans doute cette décision du parti le plus influent.

La Banque russo-asiatique contre l'accord sino-soviétique

Au nom des actionnaires de la Chinese Eastern Railway C°, la Banque russo-asiatique vient de protester officiellement auprès du ministère des affaires étrangères chinois contre la violation flagrante de leurs droits qu'entraînent les accords conclus récemment entre la Chine et la Russie soviétique.

Il n'y a plus de Russie

L'administration des postes de Russie a fait connaître que la dénomination officielle de son pays est, exactement : *Union des Républiques soviétiques socialistes*, en abréviation : U. R. S. S.

L'administration française des P. T. T. informe en conséquence son personnel qu'il conviendra de saisir de cette communication toutes les personnes qu'ils savent envoyer en Russie des correspondances de toute nature.

Tirages financiers

du 5 juin

VILLE DE PARIS 1898

Le n° 333.526 gagne 200.000 fr.
Le n° 152.004 gagne 50.000 fr.

Les 4 numéros suivants, gagnent chacun 10.000 fr. : 92.423, 243.546 331.100 357.167.

Les 4 numéros suivants, gagnent chacun 5.000 fr. : 172.881, 243.931, 429.501, 571.061.

40 numéros, gagnent chacun 1.000 francs.

COMMUNALES 1880

Le n° 808.097 gagne 100.000 fr.
Le n° 713.759 gagne 25.000 fr.

Les six numéros suivants, gagnent chacun 5.000 francs :

235.896 275.565 285.160 347.664 723.226 972.096

45 numéros sont remboursés au pair.

COMMUNALES 1891

Le n° 333.147 gagne 100.000 fr.
Le n° 709.317 gagne 10.000 fr.
Le n° 574.094 gagne 5.000 fr.

Vingt numéros sont remboursés par 1.000 fr.

Chambre des Députés

Séance du 5 juin 1924

M. Pinard et plusieurs de ses collègues déposent une motion tendant à l'affichage du discours prononcé par le Président de la Chambre. Cet affichage est voté par 340 voix contre 170.

La Chambre valide plusieurs élections : les élections de la Moselle sont combattues et M. Renaud Jean en demande l'annulation.

Mais par 250 voix contre 187, la validation est votée.

Par 324 voix contre 206, la Chambre décide de siéger vendredi.

Sénat

Séance du 5 juin 1924

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le Sénat valide les élections de M. Brugnier, dans le Gard, Bluysen, dans l'Inde française, et Bonnevay, dans le Rhône.

Sur la demande du rapporteur, M. Pasquet, le Sénat ajourne la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat, modifié par la Chambre des députés, portant codification des lois ouvrières (livre 4 du Code du travail et de la prévoyance sociale). Le Sénat adopte ensuite deux projets intéressant l'Alsace et la Lorraine.

Le Sénat fixe sa prochaine séance au mardi 10 juin, à 15 heures.

CHRONIQUE LOCALE

Simple comparaison !...

Certain jour, nous demandâmes à un voyageur revenant de Russie si ce que l'on racontait sur les atrocités commises par les Soviets était vrai.

Il nous fut répondu : « Bourrage de crâne ! » Nous n'insistâmes pas. Bourrage de crâne, soit.

Or, ce n'est pas l'avis des syndicalistes français. Ceux-ci affirment que les atrocités commises par les Soviets sont d'une horrible réalité. Et contre le régime instauré par Lénine, ils protestent avec la plus véhémente énergie.

Dans une réunion publique qui eut lieu à Paris, mercredi, les syndicalistes français ont dénoncé les crimes des Soviets, commis non pas seulement contre des « bourgeois », mais contre des « travailleurs. »

Et les divers orateurs syndicalistes apportèrent des preuves formelles pour établir l'atrocité avec laquelle les Soviets imposent leur domination en Russie.

Ceci est du plus haut intérêt, comme chacun pourra en juger par les faits suivants que dénoncèrent les syndicalistes.

« Ce que nous reprochons aux soviets, ont dit les orateurs syndicalistes, c'est de traquer au nom de la Révolution, les révolutionnaires d'une façon tellement féroce qu'elle dépasse toute imagination bourgeoise.

« Ce que nous reprochons aux dirigeants russes c'est d'annihiler d'une manière absolue toute liberté de presse, de parole, d'organisation syndicale.

« Il est même défendu en Russie de penser.

« Ce gouvernement, soi-disant révolutionnaire, est plus autocrate que le tsarisme lui-même. »

Et à la tribune sont lus des documents officiels, puisés aux meilleures sources desquels il découle, clair comme le jour :

1° Que sont déportés tous les ouvriers qui se permettent de faire grève ;

2° Que d'une façon *systématique et féroce*, sont persécutés les socialistes et les anarchistes qui osent élever des critiques.

« Le 19 décembre dernier, on mitraillait sans procès, au camp de Solovetzki, situé sur la mer Blanche, aux confins du cercle polaire, les détenus qui y avaient été transportés. Il y avait, parmi eux des femmes. Le journal officiel de Russie les *Izvestia*, l'avoue lui-même, et représente cette exécution comme une nécessité.

« Or, ces abominations, dont ont à souffrir les prisonniers politiques, vraiment révolutionnaires, qui pourrissent dans les geôles de Saint-Pétesbourg, Moscou et d'ailleurs sont renouvelées chaque jour.

« Dans la Sainte-Russie révolutionnaire, ces prisonniers sont au nombre de 40.000 au moins.

« Si on ne vient pas à leur secours, dit un autre orateur, tous sont voués à une mort certaine. »

Tant que de pareilles abominations ont été dénoncées par des « bourgeois », on se plaisait à dire : « Bourrage de crâne. »

Mais aujourd'hui, ce ne sont pas des bourgeois qui protestent : ce sont des syndicalistes parisiens qui ont compris combien le régime moscoutaire allait à l'encontre du progrès social.

Comme quoi, une conclusion s'impose, à savoir que les syndicalistes protestataires, avec raison du reste, doivent préférer le régime démocratique « bourgeois » de France au régime révolutionnaire ouvrier de Russie.

Et ils n'ont pas dû approuver le cri que, dans la séance de la Chambre de mercredi, jeta un député moscoutaire : « A bas la démocratie bourgeoise, vivent les Soviets ! »

Hélas ! Sans cette démocratie, celui qui a poussé ce cri serait-il député ? Dans tous les cas, en Russie on ne supporterait pas le citoyen qui crierait : « A bas les Soviets. »

D'après les révélations des syndicalistes parisiens, il y a 40.000 prisonniers politiques vraiment révolutionnaires qui paient de leur liberté aujourd'hui, qui paieront de leur vie, demain, leur refus de s'agenouiller devant les Soviets.

Les révolutionnaires français reconnaissent que le sort qui leur est fait par la démocratie bourgeoise est bien meilleur. En France, ils peuvent être élus députés ; en Russie, on les emprisonne ou on les fusille !

On avouera qu'il vaut mieux le régime démocratique bourgeois de France.

LOUIS BONNET.

P. T. T.

M. Bouzerand, rédacteur des P. T. T. à Montauban est nommé à Cahors.

Postes

M. Cazart est nommé facteur à Frayssinet-le-Gourdonnais en remplacement de M. Salanié, en congé.

Diplômes d'honneur

Des diplômes d'honneur ont été décernés par la mutualité des P. T. T. à MM. Sautes, agent principal de surveillance à Cahors, président de la Section Départementale du Soutien fraternel des P. T. T. ; Bès, monteur à Cahors, Rolland, facteur à Souillac, Lagarrouste, facteur à Puy-l'Evêque.

Trésorerie générale

Par arrêté du directeur de la comptabilité publique en date du 30 mai 1924, M. Morières, commis stagiaire à la Trésorerie Générale du Lot, est mis en disponibilité, à la date du 5 mai 1924, en vue de l'accomplissement du service militaire.

L'ouverture de l'enquête sur les beurres provoque aussitôt la baisse des prix !

Au sujet de l'enquête dont vient d'être chargé M. Lavayssé, chef du service à Paris, de la répression des fraudes, sur la hausse anormale des beurres, dont nous avons parlé dans notre numéro de jeudi, on prétend à la Chambre syndicale des beurres qu'il n'y a aucune spéculation. Les producteurs, d'après les commissionnaires, auraient constitué d'importantes réserves de beurre salé, et la production maxima du fait aurait été retardée du fait que les vaches ont été mises en pâture tardivement, consécutivement, à la poussée insuffisante des pâturages.

Mais, du côté officiel, on pense différemment : « Le prix du lait baisse très sensiblement, dit-on, le beurre doit logiquement en faire autant. Si l'herbe fut lente à pousser, pourquoi le lait est-il abondant ? Et surtout pour quelles raisons constate-t-on, dès l'ouverture d'une enquête, une baisse sensible allant de 10 à 20 fr. sur les qualités moyennes du beurre ? »

Postes et Télégraphes

Concours de poupées

L'Orphelinat National des P. T. T. a organisé dans toute la France au bénéfice de ses pupilles un concours de poupées habillées en costumes locaux.

Cette initiative a eu partout le plus grand succès. Tous les départements y ont pris part et leurs envois réunis à Paris y font actuellement l'objet d'une exposition qui vient d'être inaugurée par M. le Ministre du Commerce et des P. T. T.

Le Lot y figure avec 14 poupées qui ont été exposées pendant quelques jours à Cahors avant leur envoi à Paris.

Mais pour venir plus efficacement en aide à ses orphelins, le Comité local se propose d'offrir à toutes les personnes qui voudront bien les aider de leur souscription dans leur œuvre si intéressante, une collection de cartes postales illustrées reproduisant dans leur costume local nos poupées quercynoises.

Le Comité départemental de l'Orphelinat des P. T. T. est convaincu qu'il ne fera pas en vain appel au bon cœur de ses compatriotes en cette circonstance.

Le Président du Comité du département du Lot,
CALVET,
Inspecteur des P. T. T. à Cahors.

Pour les chauffeurs

L'avis suivant est adressé aux candidats au brevet de capacité pour la conduite des automobiles et motocyclettes.

En exécution de nouvelles instructions ministérielles les candidats à l'examen du brevet de capacité pour la conduite des automobiles et motocyclettes devront à l'avenir adresser à la Préfecture les pièces suivantes :

1° Demande sur papier timbré de 2 fr. 40.

Cette demande devra faire connaître le n° et le bureau de recrutement de l'intéressé et porter la mention suivante :

« Je déclare ne pas être privé du droit de conduire par suite de retrait d'un permis antérieur ».

2° Trois photographies ;

3° Bulletin de naissance ;

4° Quittance du percepteur de 65 francs, ou 35 francs pour les ouvriers, apprentis, employés, domestiques, gagnant moins de 800 francs par mois. Dans ce cas un certificat de l'employeur devra être annexé à la demande.

Conseil de revision

AVIS

Aux termes d'un arrêté de M. le Ministre de la guerre, en date du 8 mars 1924, la visite des jeunes gens qui désirent passer le Conseil de révision, dans un département autre que celui dans lequel ils sont inscrits, aura lieu dans toute la France, le 1er juillet prochain.

En conséquence, les intéressés devront adresser, d'urgence, s'ils ne l'ont déjà fait, une demande d'autorisation au Préfet du département dans lequel ils sont inscrits, en y mentionnant tous les renseignements nécessaires.

Certificat d'études primaires

Session de 1924

Lalbenque, 27 juin, à 7 h. 15 ; Castelnau, 28 juin, à 7 h. 30 ; Lauzès, 30 juin, à 7 h. 30 ; Montcuq, 2 juillet, à 7 h. 30 ; Cahors (écoles rurales), 3 juillet, à 7 h. 30 ; Catus, 4 juillet, à 7 h. 30 ; Saint-Géry, 5 juillet (à l'arrivée du train venant de Cahors).

Cahors-ville, filles, 11 juillet, à 7 heures ; Cahors-ville, garçons, 12 juillet, à 7 heures ; Puy-l'Evêque, filles, 17 juillet, à 7 h. 30 ; Puy-l'Evêque, garçons, 18 juillet, à 7 h. 30 ; Luzech, 25 juillet, à 7 h. 30 ; Limogne, 28 juillet, à 7 h. 30 ; Lacapelle-Marival, 1er juillet, à 7 h. 45.

Gramat, 2 juillet, à 7 h. 45 ; Livernon, 4 juillet, à 7 h. 45 ; Cajarc, 5 juillet, 7 h. 15 ; Latronquière, 7 juillet, à 7 h. 15 ; Saint-Céré, garçons, 8 juillet, à 7 h. 15 ; Saint-Céré, filles, 9 juillet, à 7 h. 15.

Figeac-Est, 18 juillet, à 7 h. 45 ; Figeac-Ouest, 19 juillet, à 7 h. 45 ; Payrac, 1er juillet, à 7 h. 30 ; Salviac, 2 juillet, à 7 h. 30 ; Cazals, 3 juillet, à 7 h. 30 ; Souillac, 5 juillet, à 7 h. 30 ; Martel, 11 juillet, à 7 h. 30 ; Vayrac, 17 juillet, à 7 h. 30 ; Bretenoux, 18 juillet, à 7 h. 30 ; Labastide-Murat, 28 juillet, à 7 h. 30 ; Saint-Germain, 26 juillet, à 7 h. 30 ; Gourdon, 30 juillet, à 7 h. 30.

Les examens auront lieu partout dans les locaux habituels.

Conférences pédagogiques d'automne

Lauzès, 13 octobre, à 9 h. 30 ; Castelneau, 14 octobre, à 9 h. 30 ; Luzech, 15 octobre, à 9 h. 30 ; Lalbenque, 17 octobre, à 9 h. 30 ; Montcuq, 18 octobre, à 9 h. 30 ; Catus, 24 octobre, à 9 h. 30 ; Cahors et Saint-Géry, 25 octobre, à 10 heures ; Limogne, 27 octobre, à 10 heures ; Puy-l'Evêque, 28 octobre, à 10 h. 30 ; Livernon, 6 octobre, à 9 heures ; Lacapelle-Marival, 8 octobre, à 9 heures ; Saint-Céré, 11 octobre, à 9 heures ; Latronquière, 14 octobre, à 9 heures ; Figeac, 16 octobre à 9 heures ; Cajarc, 17 octobre, à 9 heures ; Gramat, 18 octobre, à 9 heures ; Payrac, 7 octobre, à 9 heures ; Salviac, 10 octobre, à 9 heures ; Cazals, 11 octobre, à 9 heures ; Souillac, 14 octobre, à 9 heures ; Martel, 15 octobre, à 9 heures ; Vayrac, 16 octobre, à 9 heures ; Bretenoux, 17 octobre, à 9 heures ; Labastide-Murat, 24 octobre, à 9 heures ; Saint-Germain, 25 octobre, à 9 heures ; Gourdon, 27 octobre, à 9 heures.

Les conférences, dans chaque circonscription, auront lieu dans les locaux habituels.

Bourses

SESSION DU 5 JUIN 1924

Voici les résultats des examens des Bourses d'Enseignement primaire supérieur qui ont eu lieu jeudi, 5 juin, à Cahors.

Ont été définitivement admis :

1re *Série*

MM. Barres, de l'E. P. S. de St-Céré ; Bédué, de l'E. P. S. de Cahors ; Calméjane, de l'E. P. S. de Cahors ; Caniac, de l'Ecole de Ganic-Castelnau ; Couchou, de l'E. P. S. de Luzech ; Combettes, de l'Ecole de Gourdon ; Dubernard, de l'Ecole d'Albas ; Gastal, de l'Ecole de Montcuq ; Gauby, de l'E. P. S. de Martel ; Masbou, de l'Ecole de St-Chels ; Mazet, de l'Ecole de Montcuq ; Pradel, de l'Ecole d'Albas ; Roussilhe Géraud, de l'Ecole de Carennac ; Roussilhe Robert, de l'E. P. S. de St-Céré ; Salaviale, de l'Ecole de Cajarc ; Vignals, de l'Ecole de Calvignac.

Mlles : Amadieu, de l'Ecole de Bio ; Artous, de l'Ecole de Limogne ; Asfaux, de l'Ecole de Prudhomat ; Aussel, de l'Ecole privée de Gourdon ; Bories, de l'Ecole d'Issepts ; Boudou, de l'Ecole de Latronquière ; Boy, de l'Ecole de Cornac ; Chartrou, de l'Ecole de Sousceyrac ; Constant, de l'Ecole de Pinsac ; Despeyroux, de l'Ecole de Grèzes ; Flaujac, de l'Ecole de Prayssac ; Girma, de l'Ecole de Gagnac ; Goulpie, de l'Ecole de Lalbenque ; Lagard, de l'Ecole de Montcuq ; Lapuyade, de l'Ecole de Cahors, rue Président Wilson ; Marlas, de l'Ecole de Salvezou-Catus ; Marconnié, de l'Ecole publique de Cahors, rue Président Wilson ; Marrou, de l'Ecole publique de Cahors, Place Thiers ; Parriel, de l'Ecole de St-Laurent-Lolmie ; Pesteil, de l'Ecole de St-Vincent-Pendit ; Poux, de l'E. P. S. de Gourdon ; Roques, de l'Ecole de Cahors, Place Thiers ; Sourzat, de l'E. P. S. de Gourdon ; Vigouroux, de l'Ecole du Boulvé.

2e *Série*

MM. Alibert, de l'E. P. S. de Luzech ; Cancès, de l'E. P. S. de St-Céré ; Combarieu, de l'E. P. S. de St-Céré ; Cuquel, de l'E. P. S. de St-Céré ; Darnis, de l'E. P. S. de St-Céré ; Durand, de l'Ecole publique de Montcuq ; Ferrié, de l'E. P. S. de St-Céré ; Garrigues, de l'E. P. S. de Luzech ; Laval, de l'E. P. S. de Martel ; Leroy, de l'E. P. S. de St-Céré ; Luzège, de l'E. P. S. de Martel ; Martin, de de l'E. P. S. de Cahors ; Terrié, de l'Ecole publique de Calès.

Mlles Chanut, de l'E. P. S. de St Céré ; Cossoul, de l'E. P. S. de Montcuq ; Landes, de l'E. P. S. de St-Céré ; Lauvel, de l'E. P. S. de Gourdon ; Rouquié, de l'E. P. S. de Gourdon.

3e *Série*

MM. Deilhes, de l'E. P. S. de Cahors ; Ganil, de l'E. P. S. de Cahors ; Sautou, de l'E. P. S. de St-Céré.

Mlles : Debosque, de l'E. P. S. de Montcuq ; Andrieu, de l'E. P. S. de Montcuq.

Certificat d'aptitude

Le Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique aura lieu à Cahors : pour les aspirantes, le 21 juin, à 8 heures, à l'Ecole Normale d'institutrices, pour les aspirants, le 26 juin à 14 heures, à l'Ecole de garçons du Boulevard.

Société amicale des cheminots retraités

Une Assemblée générale des cheminots retraités aura lieu demain 8 courant, dans une salle de la Mairie.

Tous les retraités et agents en activité de service sont priés d'assister à cette réunion, qu'ils fassent partie ou non de la Société.

M. Cournac, rue Joachim-Murat, n° 14, président.

Tombola de l'œuvre maternelle du Payrat

AVIS

Le Syndicat des Marchands Forains toutes catégories de Cahors et de la région, prie les dépositaires des billets de la tombola organisée par eux au profit de l'œuvre maternelle du Payrat de vouloir bien retourner les billets invendus ainsi que les sommes reçues au camarade Bringué, secrétaire du Comité des fêtes foraines, rue Brives à Cahors.

Les dépositaires n'auront qu'à adresser les billets au titre d'imprimés recommandés et le montant des billets distribués en mandat-poste ordinaire.

Retenir les frais.

Le Comité des fêtes foraines et le Syndicat des marchands forains remercient les personnes qui ont bien voulu les aider dans leur œuvre, ainsi que les dépositaires des billets de la tombola.

L'ouverture de la pêche

L'ouverture officielle de la pêche aura lieu le dimanche 22 juin, comme le veut la loi.

Toutefois, les préfets qui, après avis du Conseil général et des services techniques demanderont l'autorisation de permettre la pêche le dimanche 15, dans leur département, recevront cette autorisation, mais pour ce dimanche seulement.

Du 16 au 22, la pêche sera partout interdite.

Une circulaire ayant été envoyée en ce sens aux préfets, avant la dernière session des Conseils généraux, tous ont pu délibérer sur cette question.

De nombreuses demandes de la part des préfets sont déjà parvenues au ministère, ce qui veut dire que la pêche sera permise le 15 dans la plupart des départements.

Société d'Agriculture et des Arts

La Société d'Agriculture de Seine-et-Oise décernera en 1924 le prix Lamayran, d'une valeur de *Mille* francs, à l'occasion d'un concours ouvert sur le sujet suivant :

Des meilleurs moyens, pour un agriculteur-fermier, de construire des maisons ouvrières. Exposer les méthodes financières les plus propres à réaliser économiquement cette opération, en y intéressant, autant que possible, le propriétaire.

Les mémoires devront être remis ou adressés au plus tard le 1er septembre 1924, à M. le Secrétaire général de la Société d'Agriculture, 5, rue Gambetta, à Versailles.

Le prix sera décerné dans la séance solennelle de la Société, en octobre 1924.

Les mémoires ne devront pas porter le nom de leur auteur, mais une devise ou épigraphe qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, laquelle renfermera les noms, qualités et adresse de l'auteur.

Le pli cacheté joint au mémoire ne sera ouvert que si le mémoire a été jugé digne d'une récompense.

Les mémoires récompensés resteront la propriété de la Société, qui en fera la publication si elle le juge utile. Ils ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront être autorisés, s'ils le demandent, à en prendre ou faire prendre copie.

La Société se réserve le droit de partager le prix entre plusieurs concurrents, et, dans le cas où aucun mémoire ne serait couronné, d'accorder des médailles d'encouragement et des mentions honorables.

Concours de tir

Voici la listes des lauréats du concours de tir qui a eu lieu, dimanche et lundi, sur les Allées Fénelon :

1er prix	Flaujac.	14e prix	Guyon.
2e —	Delfau.	15e —	Nègre.
3e —	Ruffas.	16e —	Bach Félix.
4e —	Sanchez.	17e —	Labro Paul.
5e —	Bourrière.	18e —	Bize.
6e —	Fargues.	19e —	Imbert.
7e —	Rambaud.	20e —	Vaurès Jean
8e —	Poujade.	21e —	Ferrière.
9e —	Bley Louis.	22e —	Dujol.
10e —	Paillole.	23e —	Vaurès.
11e —	Bourdier.	24e —	Justy.
12e —	Flinois.	25e —	Bénâtre.
13e —	Delmas.		

Ceux qui n'ont pas encore retiré leur prix sont priés de les réclamer chez M. Bringué, rue Brive, Cahors, à toute heure, jusqu'au 1er juillet.

Grand Festival-Concert de nuit

Nous sommes en mesure d'annoncer, que le dimanche 22 juin 1924, à 21 heures, un « Grand Festival-Concert », sera donnê sur les Allées Fénelon, par l'Orphéon de Cahors, tout récemment reconstitué, sous la direction de M. Gustave Barreau, avec le concours de l'Orchestre Symphonique, sous l'habile direction du même chef.

« Orphéon » et « Orchestre Symphonique », seraient déjà deux élément suffisants pour nous permettre d'augurer une excellente soirée. Cependant, les organisateurs, n'ont pas voulu s'en tenir à leur seuls éléments ; pour rehausser l'éclat d'une fête de nuit, qui promet d'être des plus brillants, ils ont engagé des pourparlers avec d'excellents artistes, ayant fait leurs preuves sur nos meilleures scènes, et sur lesquels nous reviendrons plus amplement, dès qu'ils auront abouti.

Chasse aux sangliers

Les adhérents à la société de chasse les Chasseurs de Vialolles, dont le siège est à Cabrerets, se sont réunis, dimanche dernier 1er juin, à la mairie de Cabrerets, en assemblée générale pour le renouvellement du bureau.

Les sociétaires étaient très nombreux et, après avoir approuvé les comptes du trésorier et voté à l'unanimité des voix le maintien de l'ancien bureau, il a été décidé que les cartes de 1923 seraient valables jusqu'au 31 décembre 1924.

Dans la matinée, une battue avait été organisée dans les parages de Mortayrol et Fargues, et un beau sanglier de 70 kilos a été tué d'un seul coup de fusil par le sociétaire M. Cossé dans les grands bois de Fargues.

Nos compliments à cet habile tireur.

Curieux effet de la foudre

Durant le court orage du 30 mai, la foudre est tombée à 18 heures sur la maison de Bouzou de Ladignac, à Scelles (près Livernon). Tous le monde était à table, une jeune fille tranquillement assise au coin du feu, lorsque le fluide sous forme de boule jaunâtre, après avoir écorné un angle extérieur de la cheminée, roula à ses pieds, passa près de la table sans faire de mal à personne, remonta par le balancier de la pendule dont il fondit par endroits la tige de suspension et enleva un gros éclat du timbre de la sonnerie. Une fois la fumée et la poussière de cendres dissipées, tous les regards se portèrent anxieux sur les aiguilles de la pendule qui tournaient follement.

Accidents du travail

Le nommé Maurice Schlienger, 29 ans, mécanicien à la station thermique de l'usine à gaz et électricité, demeurant 10, rue du Bousquet, était occupé à déplacer une pièce de moteur lorsqu'il eut la main droite prise entre le massif et le rail, lui faisant l'ablation presque complète de la phalangette du majeur. Sauf complication, la durée probable du chômage sera de vingt jours environ.

⁂

Un manœuvre de l'entreprise de maçonnerie Pradelle, nommé Joseph Lafaurie, 47 ans, demeurant impasse Saint-Theisse, a été blessé au pied droit. Cet accident entraînera une incapacité temporaire de travail de douze jours.

Rixe

Deux négociants en volailles de notre ville G... et A... s'étant rencontrés sur la route de Toulouse, vendredi soir, se sont pris de querelle et se sont battus.

Malheureusement l'un d'eux, A... a frappé à coups de couteau G... qui porte de nombreuses blessures à la tête.

Plainte a été déposée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Le 4e Grand Prix de la 1re brasse

La Ligue Nationale de Natation et notre confrère l'*Auto*, organisent pour la quatrième fois cette année, le Grand Prix de la Première Brasse, qui va donner lieu à des épreuves de Natation réservées à tous les Français et à toutes les Françaises débutants.

Ces épreuves de la Première Brasse se disputent dans toute la France et constituent un encouragement extraordinaire dans le but de développer le goût du beau sport de la Natation.

Les finales auront lieu au cours d'une fête Nautique le 6 juillet prochain au Bassin de l'Hôtel de Ville en même temps que le Championnat de France des Joutes Parisiennes.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Léon Manaud, Président de la Ligue Nationale de Natation, 3, Cité Bergère, Paris.

AVIRON CADURCIEN

On annonce que notre excellente Société nautique l'Aviron Cadurcien organise pour le 22 juin de grandes régates auxquelles toutes les sociétés nautiques du Sud-Ouest sont conviées.

Statistique agricole

L'*Officiel* publie les résultats des récoltes de maïs et de pommes de terre en 1923, dans le Lot :

Maïs : Superficie cultivée : 14.190 hectares. Production : 49.670 quintaux.

Pommes de terre : Superficie cultivée : 17.120 hectares. Production : 342.400 quintaux.

Récoltes de céréales

L'Officiel publie les résultats des céréales en 1924 dans le Lot :

Froment. superficie ensemencée : 55.670 hectares. — Production : 251 mille 070 quintaux.

Méteil. Superficie ensemencée : 1080 hectares. — Production : 8.100 quintaux.

Seigle. Superficie ensemencée : 7.370 hectares. — Production : 59 mille 180 quintaux.

Orge. Superficie ensemencée : 850 hectares. — Production : 5.530 quintaux.

Sarrasin. Superficie ensemencée : 8.380 hectares. — Production : 42 mille 170 quintaux.

Avoine. Superficie ensemencée : 46. 370 hectares. — Production : 84 mille 470 quintaux.

Tribunal correctionnel

Audience du 5 juin 1924

VOL

Le tribunal relaxe les sieurs S. père et fils, propriétaires au Montat, inculpés de vol de briques.

ABUS DE CONFIANCE

Le sieur Castex, chiffonnier à Puy-l'Evêque est poursuivi pour abus de confiance. Le tribunal le condamne à 2 mois de prison.

COUPS ET BLESSURES

Une affaire de rixe, de coups et blessures est appelée. Le tribunal condamne le principal auteur B... à 8 jours de prison avec sursis et à 25 francs d'amende.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 8 juin par la

Pharmacie GAYET
Rue Georges Clemenceau

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 31 mai au 7 juin 1924

Publication de Mariages

Aussel Louis, employé de Commerce, et Bornes Zoé, s. p., à Cahors.

Mariages

Hébrard Fernand, négociant et Ausset Yvonne, s. p.

Lampla Auguste, distillateur, et Milhas Jeanne, s. p.

Ségot René, cordonnier et Faudry Andrée, s. p.

Décès

Chaussard Victor, s. p., 33 ans, rue Président-Wilson

Carlux Madeleine, Veuve Leymarie, s. p., 71 ans, Boulevard Gambetta,

Gibrat Julien, s. p., 23 ans, rue de la Chantrerie, 1.

Lestrade Jules, propriétaire, 74 ans, Boulevard Gambetta

Toulouse Marie, épouse Bergougnoux, 26 ans, rue Victor-Hugo, 18.

Arnoult Louis, cultivateur, 52 ans, rue Président-Wilson.

UN DEMENTI

Contrairement à certains bruits que l'on a fait courir, la **Direction** du *Palais des Fêtes* a l'avantage d'informer sa clientelle qu'elle n'a pas l'intention de fermer son Etablissement pendant l'été.

Elle y donnera chaque semaine à l'intérieur ou à l'extérieur en soirée et en matinée des programmes choisis que les vrais amateurs de cinéma sauront apprécier.

Chronique des Théâtres

PALAIS DES FÊTES

Le **11 Juin,** *exposition des lots de la Grande Tombola* organisée par le Syndicat des Marchands Forains de Cahors et de la région, au bénéfice de l'**Œuvre du Payrat.**

⁂

SAMEDI 7 — DIMANCHE 8

L'Express du Midi cinématographique
Documentaire régional

LE RÉVEIL D'UNE FEMME
grand drame, 5 parties

Pathé-revue, *documentaire*

Soyez votre propriétaire, *comique*

VIDOCQ *(5e époque)*

ORCHESTRE

ROYAL-CINEMA

SAMEDI 7 — DIMANCHE 8
(soirées à 9 heures)

Dans le Jardin du CAFÉ TIVOLI

AU PROGRAMME

Actualités.

LE CHEVALIER DE GABRY, *comédie dramatique en 5 parties,* interprété par M. Gaston Modot, Mme Jalabert, etc., etc.

UN CAS D'IDENTITÉ, *petit drame d'aventures.*

Comique (2 parties).

PRIX DES PLACES : **0 fr. 75** et **1 fr.**
Réductions aux Enfants

Les Séances auront lieu les *Samedi, Dimanche, Mercredi* et *Jeudi,* avec changement de programme : une actualité, un grand et un petit drame ou comédie et un comique seront donnés à chaque séance.

CHRONIQUE SPORTIVE

Véloce-Sport Cadurcien

Grandes fêtes Cyclistes des 14 et 15 juin 1924

Voici le programme complet des grandes fêtes cyclistes, organisées les 14 et 15 juin par le Véloce-Sport Cadurcien, avec le concours d'Herbyn's, champion du monde du virage, la Fanfare de tambours et clairons « Les Touristes de Brive la Gaillarde », l'Avenir et la Diane Cadurciens et l'Aviron Cadurcien.

SAMEDI 14 JUIN A 21 H.

Grande Retraite au flambeaux, exécutée par l'Avenir et la Diane, avec défilé cycliste lumineux.

DIMANCHE 15 JUIN

A 10 h. 30 : Réception à la gare de la Fanfare des tambours et clairons Les Touristes de Brive-la-Gaillarde (45 exécutants).

Brillant défilé en musique ; Itinéraire : Avenue du Nord, Place Thiers, Boulevard Gambetta.

Audition devant le Palais de Justice, où Herbyn's, le roi du virage, exécutera à bicyclette la descente des escaliers.

A 15 h., sur les Allées Fénelon, Grande fête sportive.

Défilé des Sociétés musicales et de gymnastique.

Mouvements d'ensemble et pyramides par les Gymnastes de l'Aviron.

Herbyn's, champion du monde du virage dans ses sensationnelles acrobaties cyclistes.

Ludo Rollès et ses élèves dans leurs exhibitions de boxe anglaise.

Match-défi sur 100 mètres entre coureur à pied et cycliste (départ arrêté).

Cross-country cyclo-pédestre en miniature.

Match de polo à bicyclette entre les jeunes coureurs du V. S. C.

Course de bicyclettes pour dames et demoiselles. — 5 prix.

Course de trottinettes pour enfants. — 3 prix.

Course à la valise. — Jeux divers.

A 18 h. 30 : Défilé en fanfare des Sociétés musicales et sportives. Durant tout l'après-midi, les Touristes de Brive feront entendre des morceaux et défilés inédits, imposés pour le concours International de Toulouse du 22 juin 1924.

A 21 h., sur les Allées Fénelon, Grand Concert par l'Avenir et la Diane Cadurciens ; adieux et brillant défilé des Touristes de Brive.

A 22 h., Grand bal public. — Illumination générale.

Prix des places. — Fête de l'après-midi : Entrée générale, 1 fr. ; Chaises, 2 fr. — Concert-bal de nuit : Entrée générale, 0 fr. 50.

Les engagements pour les divers jeux cyclistes, réservés aux membres de la Société, pour les courses de dames et d'enfants, et pour le match-défi sur 100 mètres sont reçus jusqu'au 15 juin avant midi, chez M. Duthil, coiffeur, rue Président-Wilson, Cahors.

⁂

AVIRON CADURCIEN

Décidément, dimanche 22 juin, sera une journée que les Cadurciens pourront marquer d'un caillou blanc, car le public ne manquera pas de distractions.

L'après-midi, sur le Lot, à l'ombre de la vieille ville, le long de la route de Larroque, à l'heure où le soleil abandonne ce coin particulièrement cher à nos compatriotes, se disputeront les grandes Régates déjà annoncées par l'Aviron Cadurcien.

Un superbe lot de concurrents se mettra en ligne et très nombreuse sera la foule pour applaudir les prouesses des Sociétés Nautiques de Montauban, Toulouse, Fumel, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Sainte-Foy et Bergerac.

Pendant les courses, l'Avenir Cadurcien se fera entendre en un concert de choix.

Le soir à 21 heures sur les Allées Fénelon aura lieu un grand Festival donné par l'Orphéon et l'Orchestre symphonique, deux sociétés dont la renaissance tant souhaitée sera saluée par les bravos nourris et unanimes des Cadurciens.

Comme il sied, un grand bal clôturera la journée.

Elle sera bien remplie, comme on le voit.

Des programmes détaillés seront publiés ultérieurement.

⁂

Vel-auto-lotois

Le V. A. L. a été heureux d'enregistrer malgré la malchance, le succès de ses coureurs dans la course de dimanche dernier, Bouyssou du V. A. L. et Verdier, membre du V. A. L. qui sont arrivés à 7 minutes du coureur professionnel classé 1er.

Nous avons eu le regret de ne pas voir arriver Valadié qu'un sérieux accident de machine a contraint d'abandonner. Le jeune Owiller a dû abandonner au retour après une 2e chute à St-Géry. Nous félicitons particulièrement notre jeune espoir qui est arrivé 2e à Cajarc, 30 secondes après le 1er ayant nettement distancé le peloton. Les couleurs du V. A. L. sont bien portées et verront d'autres succès avant la fin de la saison.

A nos coureurs merci et félicitations pour leur esprit sportif. Un bruit a circulé en ville que le jeune Owiller n'allait plus porter les couleurs noir et rouge qui nous sont chères. Ce bruit est sans fondement et le jeune Alphonse n'abandonnera pas le V. A. L.

⁂

Le V. A. L. poursuit l'exécution de son programme de course sur route. Dans ce but le 22 juin il organise une course de 75 km. pour les départementaux et de 150 km.

pour les nationaux. L'itinéraire sera communiqué prochainement.
La côte de Roquebilière est comprise pour la 1re fois dans l'itinéraire.
Rendez-vous aux coureurs et aux sportifs le 22 juin.

Education physique

SERVICE DÉPARTEMENTAL DU LOT

Le capitaine Picard, chef de service départemental du Lot, rappelle à MM. les Présidents des S. A. G. et S. S., cette année au champ de tir, que le concours de tir départemental aura lieu à Caillac et commencera dimanche matin, 15 jurn à 7 h. 30 (heure légale).

Le tir aura lieu par catégorie, les quatre délégués de la même Société tirant successivement sur la même cible et à l'emplacement qui leur est affecté par la fiche de tir.

Une cantine fonctionnera au champ de tir pendant toute la durée du concours.

RASOIRS & LAMES GILLETTE
APOLLO STAR et autres à partir de 9 fr.
A tout acheteur d'une douzaine de lames Gillette ou d'un rasoir il sera remis un bon gratis de remise à neuf de 12 lames.
POPOVITCH, *coiffeur pour dames*
4, RUE MARÉCHAL-FOCH, CAHORS
R. C., Cahors, n° 446.

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire du 1er juin, dite de la Saint-Clair, tombant un dimanche a été tenue lundi 2 juin. Malgré la coïncidence de plusieurs foires environnantes, elle a été assez importante. Voici les cours praliqués :

Bœufs de travail, de 3,500 à 4,000 fr vaches, de 2,500 à 2.800 fr ; bouvillons de 1.400 à 1.800 fr ; agneaux, de 90 à 110 fr suivant grosseur ; brebis, de 120 à 140 fr ; veau, 5 fr le kilo.

Blé, de 70 à 72 fr les 80 kilos; avoine de 32 à 34 fr les 50 kilos; maïs étranger 90 fr l'hectolitre; fèves 70 fr l'hectolitre.

Poulets 4 fr 50; dindons 3 fr 50; poules, 4 fr; lapins domestiques 2 fr, le tout au 1/2 k.; oies d'élevage, de 40 à 50 fr la paire; canetons, de 10 à 14 fr la paire; fromages du pays 2 fr la douzaine; œufs 3 fr 50 la douzaine.

Jardinage assez abondant, prix élevés : Plants de tomates, 1 fr 50 la douzaine; plants de poireaux, 1 fr 50 le paquet ; petits pois 2 fr ; pommes de terre nouvelles 1 fr 50 cerises, 1 fr le tout au kilo.

Bélaye

Transport de Justice. — M. le Procureur de la République de Cahors, le Juge d'instruction, le Commis-Greffier et un médecin-légiste sont arrivés jeudi à 9 heures à Bélaye, bourgade cependant très paisible d'ordinaire. La femme E. L., épouse d'un belge qui l'a abandonnée, a accouché dans la nuit de lundi à mardi d'une fille bien constituée ; n'appelant personne à son secours, elle a laissé le nouveau né dans son lit jusqu'à 17 heures, heure à laquelle arriva un médecin appelé pour une autre maladie, car cette femme dissimulait son état. Naturellement l'enfant était mort asphyxié. Les constatations médico-légales ont révélé que le nouveau-né avait vécu, respiré ; le manque d'air et de soins ont déterminé la mort.

Ce crime, unique dans les annales de Bélaye, aura sans doute son dénouement en Cour d'Assises.

Douelle

Navigation. — Paul Arrazat, éclusier à Douelle, vient dêtre admis à la retraite et nommé éclusier auxiliaire à la même résidence à la date du 1er juin, après une carrière des mieux remplies. C'est en 1880 qu'il succéda à son père, qui occupait le poste d'éclusier depuis sa création, c'est-à-dire en 1840. Il est conseiller municipal depuis plus de vingt ans, sans interruption, et vice-président de la Société de secours mutuels depuis 1895, date de sa fondation.

Nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Floressas

Hyménée. — Lundi prochain, sera célébré à Floressas, le mariage de M. Raymond Duby, administrateur-adjoint des Colonies avec l'aimable Mlle Simone Bataille, fille de notre si regretté compatriote, le général Bataille, commandeur de la légion d'honneur, tué à l'ennemi le 8 septembre 1914, au col du Bonhomme (Vosges) et de Mme veuve Bataille, née Vincendon.

Nous prions les familles de recevoir nos compliments et Mlle Simone et son fiancé, d'agréer l'hommage sincère de nos meilleurs vœux de bonheur.

L. D.

Vire

Fête patronale. — Dimanche prochain, 15 juin, Vire célèbrera sa fête patronale. Rien n'a été négligé par les membres du Comité d'organisation, tous actifs et dévoués, pour donner à cette fête locale tout l'éclat possible et désirable.

Des distractions nouvelles seront offertes aux nombreux visiteurs des communes voisines qui viendront, comme chaque année y assister. Voici le programme :

Samedi 14 juin : Annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 15 juin : Dans la matinée, sur la place de la fête, Concert musical donné par un groupe de musiciens de choix qui exécuteront les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A 3 h. 30, grandes courses de bicyclettes l'une locale, l'autre régionale. Des prix importants sont attribués à ces courses. A 4h. jeu de la cruche ; grand concours de tir, organisé par l'Espérance Maurouxoise. Prix nombreux. A 4 h. 30 ouverture du bal champêtre.

A 9 h. grand feu d'artifice. Après le feu d'artifice grand bal de nuit.

Le Comité de la fête s'est assuré le concours d'un grand carroussel.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat-civil du 2 au 7 juin 1924. — Naissance : Aymard Yvette, née le 3 juin, allée Victor-Hugo.

Décès : Imbert Victorine, âgée de 83 ans, sans profession, au Calvaire; Tauran Jean-Baptiste, âgé de 83 ans, à Pigrupeyre, commune de Figeac; Albe Eulalie-Antoinette-Félicie, âgée de 60 ans, veuve de M. Hébrard, négociant, avenue Gambetta.

Mariage. — Il a été célébré à la mairie de Figeac, mercredi dernier, le mariage de M. Pelissou Alexandre-Louis-Léopold-Jean, employé, avec Mlle Begnier-Cayssou Marie-Jeanne-Juliette-Marguerite, qui ont eu pour témoins, M. Cayssou, employé de commerce, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, domicilié à Figeac, et M. Alfred Pondeyrou, employé à la Cie d'Orléans, domicilié à Capdenac-Gare, accompagnés d'un groupe de parents et d'amis qui leur ont fait cortège à la mairie et à l'église des Carmes, décorée à cet effet, où ils ont reçus la bénédiction nuptiale.

Nous adressons aux nouveaux mariés ainsi qu'à leurs familles, toutes nos félicitations, nos vœux de bonheur et de prospérité.

Pharmacies de service. — Dimanche 8 courant, la Pharmacie A. Brousse, rue Seguier, assurera le service de la pharmacie pendant toute la journée.

Lundi 9 juin, jour férié de la Pentecôte, la pharmacie Selves, rue de la République, assurera également le service pendant toute la journée, les autres pharmacies étant fermées.

Groupe sportif Figeacois. — Dans sa dernière assemblée générale, le G. S. F. a renouvelé son bureau de la façon suivante :

Président : M. Coutanceau, sous-préfet ; vice-présidents : MM. Gény et Cérède ; secrétaire : M. L. Cauzemille ; trésorier : M. Jean Bessières ; secrétaire-adjoint : M. Charles Bachou ; et a composé sa Commission du Rugby comme suit : MM. Cavanié, Hénault, Bennet, David, Maruéjouls, Roussilhe, Bayle, Chaffiol et Cavaroc Marcel.

Dans sa séance du 23 mai, la Commission de Rugby a désigné M. Maruéjouls comme président pour la saison 1924 et 1925. La Commission et le nouveau bureau tiennent à rendre hommage aux commissaires et au bureau sortant et les remercie des efforts qu'ils ont fait pour la prospérité et le renom de notre belle Société sportive.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer aux nombreux membres honoraires et aux sportifs Figeacois, qu'une fête sportive aura lieu à Figeac, le 13 juillet prochain, sur l'esplanade du foirail. Son programme attirera dans nos murs, les meilleurs athlètes de la région dont quelques-uns ont fait à ce jour parvenir leurs engagements.

Pour améliorer l'état pécuniaire de notre Société, il a été décidé, en outre, d'offrir aux habitants de Figeac un moyen d'intervenir à la vie de leur Club, une tombola dont le gros lot sera une salle à manger, qui sera tirée le 14 juillet.

Nous espérons que les billets qui seront présentés par les soins du G. S. F. recevront un parfait accueil et que le but poursuivi sera atteint sinon dépassé. La Commission fera l'impossible pour que Figeac puisse l'année prochaine, obtenir des succès aussi nombreux que ceux des années précédentes. Elle espère que le public figeacois aura à cœur de l'aider dans sa tâche, et d'avance elle le remercie.

Bagnac

La foire. — Notre foire du 3 juin a eu son importance habituelle et beaucoup de transactions se sont faites aux cours habituels. Vente rapide des porcs gras et des porcelets ; vente un peu plus lente des bêtes à cornes.

Voici les cours moyens:

Gros bœufs d'attelage, de 4.500 à 6.000 francs ; bœufs de travail ordinaires, de 3.500 à 5.000 francs ; taurillons, de 2.000 à 3.500 ; bouvillons, de 800 francs à 2.000 francs ; vaches, de 3.000 à 4.500 francs, le tout la paire.

Porcs gras, de 220 à 240 francs les 50 kilos ; porcelets, de 2 mois, de 100 à 120 francs pièce ; les autres plus âgés, de 120 à 250 francs pièce ; moutons, depuis 100 francs jusqu'à 250 francs pièce.

Au marché : Poules vieilles, 4 fr. : poulets jeunes, 6 fr. 50 ; canards, 4 fr. 50 ; lapins 2 fr. 25 ; beurre, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 3 fr. 25 la douzaine ; pigeons, 6 fr. la paire.

Cerises, 1 franc le demi-kilo ; fraises, 1 fr. 50 ; petits pois, 0 fr. 90, le tout le demi-kilo.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pharmacie ouverte. — Dimanche prochain la pharmacie Pons assurera le service et le lendemain c'est la pharmacie Meulet qui restera ouverte.

Audience solennelle. — Jeudi matin 5 juin M. Génicon a été installé dans ses fonctions de nouveau procureur de Gourdon en audience solennelle.

Taxe du pain. — Arrêté de M. le maire de Gourdon : article 1. — A dater du 6 juin le pain de consommation courante est taxé, dans la commune de Gourdon, à 1 fr. 15 le kilogramme.

Article 2. — En dehors du prix du pain il n'est apporté aucune modification à l'arrêté du 6 septembre 1923, en ce qui concerne la tolérance de poids sur les pains de 1 kilogramme et de 500 grammes.

Fêtes de la Saint-Jean. — Le comité des fêtes de la Saint-Jean travaille activement à l'élaboration du programme de ces fêtes qui paraît-il ne manqueront pas d'attrait. Quelques indiscrétions nous permettent d'annoncer qu'il s'agit d'une « Fête aviation » organisée avec le concours du président de la « Ligue de défense aérienne » pilotant un Spad biplace d'une force de 200 ch., accompagné de la célèbre parachutiste Mlle Saint-Amans.

Nous pourrons d'ici peu donner le programme complet des trois belles journées de fête, qui ne manqueront pas d'attirer un public avide de sensations nouvelles.

Dégagnac

Accident. — Un grave accident est survenu dimanche dernier à Dégagnac et Mme Pécout, l'épouse du sympathique notaire de cette ville, en a été la victime.

Mme Pécout rentrait de voyage, et à la descente du train du soir, le marchepied du wagon étant à une hauteur de 80 centimètres en raison de l'arrêt hors de quai de la gare, dut sauter et dans sa chute se fractura le col du fémur.

Entouré de soins aussitôt, Mme Pécout fut transportée à son domicile, où M. le docteur Cambornac, docteur-médecin à Salviac, réduisit la fracture.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Cyclisme. — Une course locale cycliste, dite d'entrainement, organisée par M. Laborie, mécanicien et marchand de cycles, aura lieu, dimanche 8 juin, sur le parcours de 20 kilomètres compris entre Dégagnac, Dégagnac-gare, Jardel et retour Dégagnac.

Cette course, dotée de trois prix de valeur qu'on peut voir exposés dans la vitrine de l'atelier de M. Laborie, rue de la Poste, aura lieu à 15 heures.

Les engagements pour la course sont reçus jusqu'à 14 heures chez M. Laborie, mécanicien.

Pourquoi la course finie, les fervents de la pédale et du jeu de plein air, ne provoqueraient-ils pas une réunion pour organiser à Dégagnac une société sportive ?

Un peu d'honnêteté S. V. P. — La probité ne chemine pas toujours sur les routes ; le fait suivant le prouve :

Une personne a été vue, entre St-Avit et Lavercantière, ramasser un objet ayant la forme d'un portefeuille. Il est à notre connaissance que ce même jour un portefeuille assez bien garni, mais ne contenant aucun papier d'identification, a été perdu.

Est-ce cette circonstance qui a fait oublier à la personne qui a ramassé l'objet ce que lui commande re devoir : faire une déclaration ?

A moins que des intérêts ou d'autres intentions, priment chez elle le droit de la morale !

Labastide-Murat

Conseil municipal. — Grand réseau d'énergie électrique (syndicat d'études). — M. le maire donne connaissance au conseil d'une circulaire au sujet de la formation d'un syndicat d'études pour un réseau d'énergie électrique. A l'unanimité, l'assemblée décide de se rejoindre aux autres communes du département pour constituer un syndicat intercommunal d'études. Une somme de 1.000 fr. est votée comme part contributive dans la dépense.

— Construction d'un drain souterrain au cimetière. — Les plans et devis dressés par l'agent voyer cantonal sont approuvés; un crédit de 1.000 francs est voté à cet effet.

Place du Monument aux morts. — L'assemblée approuve un traité passé avec M. Guillot-Pelletier fils et M. le maire pour la fourniture d'une grille pour clôturer la place du Monument aux morts. Un crédit de 3.000 fr. est voté à cet effet.

Lavoirs communaux. — Sur la proposition de M. de Lapize, l'assemblée décide d'effectuer une réparation au lavoir de « Boutan » et de créer un abri au lavoir de « Fontalbes », de même à Goudou.

Nettoyage des rues de la ville. — M. le maire fait part au conseil d'une proposition de l'agent-voyer tendant à la création d'un service spécial de voirie pour le nettoyage des rues de la ville.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide le maintient du « statu quo ».

Colis-postaux à domicile. — M. Pradel fait part à l'assemblée des protestations qui ne font qu'un bruit au sujet de la suppression du service des colis-postaux à domicile, assurée par l'autobus qui a cessé ce service depuis le 15 avril.

M. de Lapize en qualité de conseiller général, informe l'assemblée qu'il a émis un vœu qui a été adopté par l'assemblée départementale, appuyé par M. le docteur Coulon, conseiller général de Saint-Germain, lequel vœu demande qu'un traité intervienne entre la Cie du chemin de fer d'Orléans et un des concessionnaires d'autobus pour que le service des colis-postaux à domicile soit fait dans des conditions normales. Sur la proposition de M. de Lapize, une délibération en ce sens sera envoyée à M. le préfet avec prière de résoudre la question le plus tôt possible.

Sursis d'incorporation. — L'assemblée donne avis favorable à une demande de sursis formulée par le sieur Georges Roques, de la classe 23, pour continuation d'études.

Le conseil se réunit en comité privé pour examiner diverses demandes d'assistance.

Séance levée à 18 heures.

Comice agricole. — Le Comice agricole du canton de Labastide-Murat prévient le public que son concours annuel aura lieu l'automne prochain.

Sont admis, les animaux reproducteurs d'étable et de basse-cour, même les juments poulinières.

Une section est réservée aux produits agricoles et aux ouvrages familiaux.

Les prix seront nombreux et importants. Que tout le monde y vienne c'est l'honneur et l'intérêt de tous.

S'inscrire dès à présent, chez M. Bouchet, trésorier du Comice, ou chez M. Lacam, secrétaire.

Une réunion préparatoire aura lieu le mardi 10 juin, à la mairie de Labastide-Murat, à 10 heures du soir.

Salviac

Le lavoir. — Dans sa dernière réunion, le conseil municipal de Salviac a décidé la construction d'un lavoir; la population de Salviac applaudira à cette résolution de l'assemblée municipale. Il y a quelques années la population demandait le lavoir, l'éclairage de la ville et l'assainissement. Tout arrive avec le temps! Le lavoir sera construit au lieu dit « Les Pierres ». A cet effet une entente a eu lieu avec le propriétaire d'une prairie voisine du ruisseau de Pâques, de telle sorte qu'une avenue sera faite le long de la ruelle appelée derrière « les Horts », qui sera élargie.

Nos ménagères seront ainsi satisfaites. Nous en reparlerons.

La cueillette du tilleul. — Chaque année des accidents se produisent à la cueillette des fleurs du tilleul ; les jeunes gens de la ville voudront bien user de prudence et les parents ne laisseront monter sur les arbres leurs jeunes enfants qu'en leur présence.

M. le maire de Salviac exige que les arbres ne soient pas abîmés et que les fleurs soient ramassées avec soin.

Soirée théâtrale. — La célèbre troupe du professeur Max Rew'ils le maître magicien moderne viendra donner une soirée artistique et de famille le 15 juin à 8 h. du soir, à l'hôtel Lacam.

Au programme M. Carolus, le populaire comique; Mme Paulette, du Théâtre des Variétés de Toulouse, M. Jean Louis chanteur à voix.

Le spectacle sera terminé par une comédie vaudeville.

Nous sommes persuadés que la salle de l'hôtel Lacam sera trop petite pour contenir la foule des curieux qui se pressera en ce lieu.

Nous en reparlerons.

Souillac

Fête de la Minoterie. — Le quartier de la Minoterie prépare une fête pour le dimanche 8 juin prochain.

Les habitants se sont assuré le concours de musiciens de Brive, et les étalagistes ont déjà pris leurs placements.

Tout fait prévoir qu'il y aura dimanche gaîté et animation en ce point de notre localité.

Foire de la Saint-Clair. — Bœufs, 210 à 230 fr. les 50 kilos ; moutons. 130 à 160 fr. ; agneaux, 110 à 130 fr., le tout la pièce.

Dindes, 4 fr. ; poules, 3 fr. à 3 fr, 50 poulets de grains, 5 fr. à 5 fr. 50 ; lapins domestiques, 2 francs, le tout le demi-kilo.

Petits pois, 0 fr. 75 à 0 fr. 85 ; cerises. 1 fr. à 1 fr. 50, le demi-kilo.

Bottes d'asperges, 1 fr. à 1 fr. 50. Œufs, 3 fr. 25 à 3 fr. 50 la douzaine.

Vayrac

Foire. — Notre foire de la Saint-Clair a été très importante, tous les foirails étaient bien approvisionnés et il y avait un assez grand nombre d'acheteurs.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 5.000 à 5.700 francs la paire ; vaches de boucherie, de 120 à 140 fr. les 50 kilos, suivant qualité.

Veaux, de 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo ; agneaux, de 90 à 120 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Volailles, de 6 à 7 fr. la livre ; canetons, de 4 à 5 fr. la paire ; oisons, de 10 à 15 fr. pièce ; petits poussins, de 2 à 3 fr. la paire.

Blé, de 75 à 85 fr. l'hectolitre ; avoine, de 10 à 10 fr. 50 le carton de 25 litres.

Fruits, cerises et fraises. 0 fr. 75 la livre.

Légumes très abondants et vendus très cher.

Assez bonne recette pour les forains et le commerce local.

SERVICE DE NEUVAINE

Madame veuve Jules LESTRADE, la famille GOUACHON et tous les autres parents ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le mardi 10 juin, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Monsieur Jules LESTRADE

AVIS

M. **L. SÉNAC**, *marchand de bois*, rue Haute-Serre, successeur de M. J.-B. Vaurez, prévient ses nombreux clients qu'il tiendra régulièrement à leur disposition du **charbon de bois** de 1re qualité à des prix très modérés.

Livraison à domicile par n'importe quelle quantité.

Dernière heure

Chambre des Députés

Séance du 6 juin 1924

La Chambre discute l'élection de la Corse : le bureau propose que M. Caïtucoli soit élu à la place de M. Gavini. Par 276 voix contre 100, M. Caïtucoli est proclamé élu.

Les communistes déposent la motion suivante :

« L'opinion est saisie de la question présidentielle par l'habitant de l'Elysée lui-même. D'après ses officieux, il entend exiger des Chambres qu'elles se prononcent clairement sur son départ. Nous demandons à l'Assemblée de répondre sans délai et avec netteté sur cette exigence. Que la Chambre formule donc aujourd'hui même son sentiment et statue sur la proposition qui lui vient de l'exécutif. Si, après une manifestation dont l'issue n'est pas douteuse, le Président s'obstine à braver l'opinion, celle-ci ne manquerait pas d'indiquer sa volonté souveraine par tous les moyens appropriés. »

Cette motion étant inconstitutionnelle, n'est pas mise aux voix.

La Chambre vote une motion tendant à réunir les bureaux de la Chambre pour la nomination d'une commission des crédits qui sera composée de 40 membres.

Cette motion est votée.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

LA SITUATION POLITIQUE

M. Steeg à Paris

M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé ce matin à Paris à 8 h. 30.

Interrogé à la gare, il a déclaré seulement que, étant un ami personnel de M. Millerand, il le verrait certainement aujourd'hui.

Des consultations à l'Elysée

M. Landry, député de la Corse, ancien vice-président de la Chambre, est venu à l'Elysée ce matin, à 9 h. 55. Il en est reparti à 10 h. 10. — Il ne fit aucune déclaration.

M. Archimbauld, membre du Comité Exécutif du Parti Radical Socialiste est arrivé à l'Elysée à 10 h. 15 ; il en est reparti à 10 h. 30, sans faire la moindre déclaration.

EN ALBANIE

A Tirana

De Belgrade : Bien que la prise de Tirana, par les insurgés Albanais, ne soit pas confirmée, il paraît certain que Tirana est d'ores et déjà encerclée par les troupes révolutionnaires.

La population et le Gouvernement se préparent à la fuite.

A Alessio

De nombreux blessés d'Alessio sont arrivés à Scutari.

Ils déclarent que les insurgés chasseront les troupes gouvernementales d'Alessio.

Turquie et Italie

Une dépêche de Constantinople annonce que le Gouvernement turc a ordonné la concentration de toute la flotte turque dans le golfe d'Ismid.

Cette dépêche doit se rapporter à de récentes rumeurs parlant d'un débarquement italien à Rhodes.

EN GRANDE-BRETAGNE

De Londres : Selon la *Westminster Gazette* et le *Daily Express*, les principaux ministres du Cabinet Mac Donald ont décidé de provoquer de nouvelles élections générales à l'automne prochain.

Norvège et Soviets

Le président du Conseil Norvégien, parlant hier à la Chambre, a déclaré que la Norvège n'acceptera jamais de recevoir de directives de Moscou.

La question de Mossoul

Les négociations entre les experts britanniques et italiens au sujet de Mossoul ont été menées rapidement.

On prévoit qu'aucune difficulté ne se produira pour obtenir la ratification de l'accord par la Chambre des Communes.

Remplacez

L'extrait de quinquina par la Quintonine. Un flacon versé dans un litre de vin de table donne, non pas un litre de vin de quinquina, mais un litre d'excellent vin fortifiant. Le flacon de Quintonine, 3 fr.
Pharmacie Orliac à Cahors.

Eczémas ::: Dartres

Ulcères variqueux, Démangeaisons
Croûtes laiteuses, Maladies de la Peau
et AFFECTIONS du SANG
Soulagement immédiat et guérison par le
DÉPURATIF LATAPIE
Phcie RAYNAL, Cordes. (TARN)
Envoi Fco Sirop Pommade contre mandat 15 fr. Tes phies
Dépôt : Pharmacie ARTIGUE, CAHORS

T. S. F.

Les personnes qui désirent installer la **Radiophonie** chez elles, dans les meilleures conditions actuelles de Puissance, Netteté, Simplicité et Economie, ont intérêt à visiter le *Poste de T. S. F.* de **M. POUJADE**, *pharmacien* à LUZECH.
M. POUJADE se fera un plaisir de mettre gratuitement ses connaissances et ses relations en *T. S. F.* au service de ceux qui voudront bien lui faire l'honneur d'une visite.
Lui écrire pour rendez-vous.

AVIS IMPORTANT
La BANQUE Marc TREILLARD
Agence de CAHORS
8, rue G.-Clemenceau, 8
Escompte aux meilleures conditions
Les BONS de la Défense Nationale
Quelle que soit l'échéance
BUREAUX
Castelnau. — Lauzès.
Catus. — Limogne.
Labastide-Murat. — Montcuq.
Lalbenque. — Pélacoy.
OUVERTS TOUS LES JOURS DE FOIRE

Maison d'expédition de fruits et primeurs
DÉSIRE SE METTRE EN RELATIONS
avec clientèle de même genre
gros, demi-gros
Ecr. : PLA-FRIGOLA, av. St-Estève, PERPIGNAN

A VENDRE
Une quadrilette PEUGEOT
En très bon état
S'adresser à M. **CUSSAT**, *mécanicien* à PRAYSSAC (Lot)

AVIS
Le **21 juin 1924**, à **14 heures**, à la Préfecture du Lot, il sera procédé par le Receveur des Domaines à CAHORS à la VENTE, à charge de mise au pilon, en **Un Seul Lot**, des *vieux papiers* provenant des diverses administrations de l'Etat.

AVIS
Depuis quelques temps des personnes, principalement de la campagne, se présentent à mes ateliers, pour prendre livraison d'agrandissements, que des ambulants photographes leur offrent pour rien. Je prie bien vivement mes clients, et surtout les quelques personnes qui croient encore aux soi-disant agrandissements gratuits de ne pas confondre ma maison avec ce genre d'industrie.
Je n'ai pas de courtiers en photo et personne à qui je donne commission de prendre du travail pour le compte de ma maison.
L. MONTARICOUT, *Propriétaire, Photo-Lumina, à Cahors,*

Grande Baisse de Prix
NOUVELLE Ford FRANÇAISE
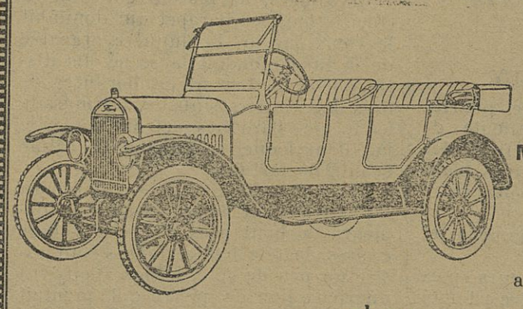
de TOURISME
CONSOMMATION
Moins de 10 litres
aux 100 kilomètres
11.500 fr.
avec démarreur 12.500 fr.
chez
ALIBERT & MURAT, GARAGE DU NORD
AGENT EXCLUSIF
4, rue des Cadourques, CAHORS. — TÉLÉPH. 81
Stock de pièces de rechange — Réparations par Spécialistes
Reg. Com., Cahors, N° 369

Bibliographie

LA MODE PRATIQUE

le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.

Un An 25 fr. | Chaque N° de 0 fr. 50 contient : | Le N° 0.50

Un Bon-Prime de 1 fr.

à échanger contre des produits alimentaires de première marque.

Avec les patrons de la Mode Pratique, *vous ferez toutes vos robes.*

LA MODE PRATIQUE

rapporte 100 fois ce qu'elle coûte.

79, Bd St-Germain, PARIS. R. C., Seine, 55.590.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 31 mai 1924 : « La Société des Missionnaires du Levant », par Maurice Barrès — « Le Perroquet vert », par la Princesse Bibesco. — « Bêtes, Hommes et Dieux. III. — Au Pays de l'Eternelle Paix », par Ferdinand Ossendowski.

France : Un an, 60 fr. ; six mois, 34 fr. ; trois mois, 18 fr. — Etranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr.

Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

MADAME,

LE PETIT COURRIER DE LA FEMME CHEZ ELLE

est GRATUIT

PUISQUE CHAQUE N°

CONTIENT UN BON-PRIME

REMBOURSANT PLUSIEURS FOIS LE PRIX D'ACHAT

Le Numéro 0.25

LE DEMANDER PARTOUT

Mesdames,

Vous n'êtes peut-être pas toutes *de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies*

Mais vous pouvez toutes *le devenir grâce aux*

Publications François Tedesco

39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant :

1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames;*
2° un numéro de *La Femme Chez Elle;*
3° un numéro de *Mon Aiguille;*
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.

Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »

à retourner sous enveloppe affranchie aux

Publications François TEDESCO

39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » *contenant un exemplaire de chacune des publications:* « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » *et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.*

Nom.....

Adresse.....

.....

Date et Signature

LA NATURE

Le mystère du coucou sera-t-il un jour élucidé ? *La Nature* avait récemment montré, par un récit illustré de belles photographies, comment cet oiseau pond son œuf dans le nid d'un autre qui couve et soigne le petit usurpateur. Voici aujourd'hui de nouvelles observations de M. Coopman, tout à fait contradictoires. Comment le coucou choisit-il la nourrice de son petit ? Qui détruit les œufs et chasse les jeunes pour faire place à l'intrus ? La question reste pendante et attend de nouvelles constatations.

M. Guillerd passse en revue tout ce qu'on sait des microbes de l'air. Les nombreuses statistiques qu'il donne de l'air de la mer, de la campagne, des montagnes, de Paris, du Métropolitain et des salles de danse fixent la densité très variable de la population microbienne. Il montre l'intérêt du problème pour l'hygiène et soulève de très curieux points d'épidémiologie.

Comment le charbon absorbe-t-il les gaz ? M. Vigneron signale les paradoxes apparents de cette curieuse expérience de physico-chimie.

Après un résumé des dernières communications à l'Académie des Sciences, ce numuro de *La Nature* se termine par la description des nouvelles machines à vapeur à très hautes pressions. On aborde aujourd'hui, dans les grandes centrales, des pressions de l'ordre de 100 kg. par centimètre carré qui augmentent sensiblement le rendement.

Lire, dans le Supplément, la production et le commerce des abricots frais : des conseils pour fixer les étiquettes des bocaux la mise au point photographique, la prévention des incendies de forêts ; la description de nouveaux appareils industriels ; la liste des animaux à chasser et pêcher pendant le mois ; des renseignements sur les soies artificielles, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LES FEMMES DE GOUT

trouvent dans

PARIS-BRODERIE

En vente partout le N° : 1 fr.

LES PLUS JOLIS DESSINS DE BRODERIE

GRANDEUR D'EXÉCUTION

AVEC DESSINS

Décalquables

AU FER CHAUD

(Procédé Breveté)

Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

Actuellement à l'**Hôtel des Ventes** et **d'occasion,** grand choix d'armoires à glace, une porte, tables de salle à manger et tables de nuit, un beau salon Louis XV, sept pièces, choix de glaces, buffets de cuisine, chaise prie-Dieu, tables à jeu, lit fer avec sommier métallique, commodes dessus marbre, armoires lingères, secrétaires, etc.....

On achète et on prend en dépôt pour la vente.

NOTA. — A la vente, deux grands plats en étain, avec armoiries, soupière en étain et écuelles.

On peut visiter tous les jours.

R. C. Cahors, n° 2258.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

Société de Transports en Commun demande : CONTROLEURS, libérés du service militaire, âgés de moins de 36 ans. Traitement : début, 7.100 ; après un an, 7.250 ; après 2 ans 1/2, 7.400. Indemnité annuelle de 365 fr. ; Primes diverses ; indemnités pour charges de famille ; congé de 21 jours payé ; retraite et autres avantages. Se présenter 118, rue du Mont-Cenis, PARIS-18e, à 8 heures.

Taxes postales et télégraphiques

Voici l'indication des nouvelles taxes postales et télégraphiques, pour le régime intérieur, en application depuis le 25 mars :

Lettres et paquets clos : Jusqu'à 20 grammes, 0 fr. 25 ; de 20 à 50 grammes, 0 fr. 45 ; de 50 à 100 grammes, 0 fr. 60 ; au-dessus de 100 grammes, 0 fr 20 par 100 grammes ou fraction de 100 grammes.

Factures, 0 fr. 20.

Cartes postales illustrées : Jusqu'à 5 mots, 0 fr. 10 ; au-dessus de 5 mots, 0 fr. 15.

Recommandation : Lettres et paquets clos, 0 fr. 60 ; prix réduits (OPR) 0 . . 40 ; valeurs à recouvrer, 0 fr. 40

Droits d'assurances : Valeur déclarée jusqu'à 1.000 francs, 0 fr. 40 ; par fraction de 1.000 fr., au-dessus, 0 fr. 25.

Dans le régime intérieur, les taxes télégraphiques sont fixées ainsi qu'il suit :

a) Télégrammes privés ordinaires : Taxe de 15 centimes par mots jusqu'à 10 mots, 20 centimes par mot à partir du onzième mot. Le minimum de perception est de 1 fr. 50.

b) Télégrammes urgents jouissant de la priorité de transmission et de remises : Taxe triple de la taxe des télégrammes ordinaires.

Les Taxes postales pour l'étranger

A partir du 1er avril, les taxes postales applicables aux correspondances à destination de l'étranger seront d'une manière générale majorées de 50 0/0. Pour les principales de ces taxes, les taux nouveaux sont indiqués ci-après :

Lettres jusqu'à 20 grammes, 0 fr. 75 ; par échelon supplémentaire de 20 grammes. 0 fr. 40 ; cartes postales, 0 fr. 45 ; imprimés et journaux par 50 grammes 0 fr. 15 ; échantillons par 50 grammes, 0 fr. 15 ; minimum de perception, 0 fr. 30 ; papiers d'affaires par 50 grammes, 0 fr. 75 ; droit de recommandation, 0 fr. 75.

Service téléphonique

Par application de la loi du 22 mars 1924, la taxe unitaire des conversations de jour est fixée comme il suit à partir du 1er avril 1924.

COMMUNICATIONS INTERDEPARTEMENTALES. — Ariège, 3 ; Aude, 3 ; Aveyron, 1.50 ; Cantal, 1.50 ; Charente, 3 ; Cher, 5.25 ; Corrèze, 1.50 ; Creuse, 3 ; Dordogne, 1.50 ; Gard, 3.75 ; Haute-Garonne, 1.50 ; Gers, 2.25 ; Gironde, 3 ; Hérault, 2.25 ; Indre, 4.50 ; Landes, 3 ; Lot-et-Garonne, 1.50 ; Lozère, 3 ; Puy-de-Dôme, 3 ; Basses-Pyrénées, 3 ; Pyrénées-Orientales, 3.75 ; Seine, 7.50 ; Seine-et-Oise, 7.50 ; Seine-et-Marne, 7.50 ; Tarn, 1.50 ; Tarn-et-Garonne, 1.50 ; Vienne, 3 ; Haute-Vienne, 3.

COMMUNICATIONS DEPARTEMENTALES. — La taxe unitaire des conversations de jour entre les réseaux du département est fixée à 1 fr. 20.

Toutefois, les taxes unitaires fixées aux deux paragraphes précédents sont réduites :

1. A 0 fr. 60 pour les conversations échangées par des lignes dont la longueur totale réelle ne dépasse pas 25 kilomètres ;

2. Pour les conversations échangées entre réseaux de localités appartenant à un même canton ou à des cantons limitrophes, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient reliés par des lignes directes ;

3. Pour les conversations échangées entre le réseau d'une ville siège de plusieurs chefs-lieux de canton et les réseaux des localités situées dans l'un quelconque de ces cantons.

Les taxes de 0 fr. 60 et de 1 fr. 20 visées ci-dessus sont fixées à 0 fr. 75 et 1 fr. 25 lorsque les communications correspondant respectivement à chacune de ces taxes sont demandées à partir d'une cabine publique.

COMMUNICATIONS DE NUIT. — La taxe de l'unité de conversation interurbaine de nuit reste fixée au 3/5 de la taxe des conversations de jour. Toutefois, pour les communications départementales, cette taxe, qui ressort à 0 fr. 72, est arrondie à 0 fr. 75.

MESSAGES ET AVIS D'APPEL. — La taxe des messages et avis d'appel n'est pas modifiée. Toutefois, la taxe de 0 fr. 75 des avis d'appel est applicable entre réseaux des localités appartenant à des cantons limitrophes sans qu'il soit nécessaire que ces cantons soient reliés par des lignes directes.

COMMUNICATIONS URBAINES. — La taxe unitaire des conversations urbaines est maintenue provisoirement à 0 fr. 25.

ABONNEMENTS. — Le taux actuel des abonnements est maintenu provisoirement.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N° 33.

Prix du flacon : **10** francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

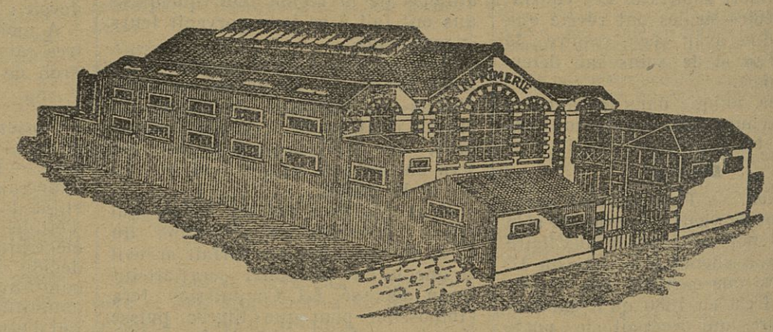

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

FLORENCE L. BARCLAY

LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais

PAR

E. DE SAINT-SEGOND

IX

CHEZ LADY INGLEBY

— Je viendrai dès que je pourrai m'échapper. Je suis impatiente de vous écouter. Oh ! ce parfum des magnolias, et voyez ces coupes blanches. En voulez-vous un pour votre boutonnière ?

Il lui sourit, puis se détourna et rentra.

— Pourquoi suis-je toujours portée à le taquiner. Vraiment c'est moi qui ai été sotte. Il paraît bien sérieux. Et elle... J'espère qu'elle l'aime vraiment et de la bonne manière. — Entrez, Mathews ; donnez-moi la robe que j'ai portée au concert à Overdene, dépêchez-vous, nous n'avons que vingt minutes.

X

LA RÉVÉLATION

Le dîner à Shenstone était toujours une longue cérémonie, et deux des convives les plus en vue ne pouvaient guère s'échapper ensuite sans être remarqués ; de sorte qu'une horloge lointaine sonnait dix heures dans le village quand Garth et Jane mirent le pied sur la terrasse. Garth saisit un châle en passant et ferma avec soin derrière lui la porte du hall intérieur. Ils étaient absolument seuls, pour la première fois depuis ces jours de séparation qui leur avaient paru si longs à tous deux.

En silence, ils marchèrent côte à côte, le long du parapet qui dominait le vieux jardin. La lumière argentée de la lune inondait la scène. Ils distinguaient nettement les bordures de buis, les sentiers sinueux, les massifs à formes baroques ; et au delà, le lac, dans lequel se reflétait la calme beauté de la lune.

Garth étendit le châle sur le rebord du parapet et Jane s'assit ; il demeura debout près d'elle, les bras croisés, la tête haute. Jane s'était assise un peu de côté, le dos appuyé à un vieux lion de pierre qui montait la garde sur le parapet ; elle tourna les yeux dans la direction du lac, et il lui sembla que Garth regardait du même côté.

Mais Garth regardait Jane.

Elle portait la toilette noire d'étoffe souple qui l'habillait le jour du concert à Overdene, seulement elle n'avait pas de perles au cou, ni d'autre ornement qu'une touffe de roses rouges nichées dans la dentelle ancienne qui ornait son corsage. Il y avait en Jane une noblesse et une force paisibles qui faisaient vibrer le cœur de l'homme qui la contemplait. Tout l'amour, toute l'adoration qui remplissaient son cœur montèrent aux yeux de Garth et y brillèrent. Il n'y avait maintenant rien à cacher. Enfin son heure était venue ; il ne voulait rien dissimuler à celle qu'il aimait.

Au bout d'un moment, étonnée qu'il ne commençât pas ses confidences au sujet de Pauline Lister, Jane se retourna, et son regard interrogateur rencontra celui de Garth.....

— Dal, cria Jane. (Et elle se leva à demi.) Oh ! Dal... Non !...

Il la fit rasseoir doucement.

— Silence ! chère, dit-il. Il faut que je vous dise tout, et vous avez promis d'écouter, de m'aider et de me conseiller. Ah ! Jane, Jane, j'aurais besoin de votre secours, j'en ai un si urgent besoin et pas seulement de votre secours, Jane, mais de vous, de vous-même. Ah ! que j'ai besoin de vous ! Ces trois jours ont été une souffrance continue, parce que vous n'étiez pas là ; et la vie n'a recommencé que lorsque vous êtes revenue. Et il m'a été si dur d'attendre toutes ces heures avant de parler. J'ai tant à vous dire, Jane, tout ce que vous êtes devenue pour moi depuis le soir du concert. Tout dans ma vie jusqu'ici a été trivial, superficiel. Ce désir de vous, ce besoin de vous, il est immense, il rapetisse misérablement tout ce qui a précédé. Oh ! Jane, j'ai été épris de bien des femmes ; j'ai déliré à leur sujet, j'ai peint leur portrait, et je les ai oubliées. Mais je n'ai jamais aimé une femme jusqu'à ce jour ; je n'ai jamais compris ce que la femme pouvait signifier pour un homme jusqu'à l'instant où j'ai entendu votre voix moduler dans le silence : « Je compte chaque perle. » Ah ! bien-aimée, j'ai appris depuis à compter les perles, heures précieuses du passé, oubliées depuis longtemps, et appréciées seulement aujourd'hui. « Chaque perle, une prière. » Ah ! puissent le passé et le présent se confondre dans un rosaire parfait, et l'avenir ne détenir ni douleur ni possibilité de séparation !... Oh ! Jane, Jane ! pourrai-je jamais vous faire comprendre tout, tout ?... Jane !

Il avait mis un genou en terre devant elle, et en prononçant ces derniers mots, il étendit les bras et lui enserra la taille tout en se cachant le visage dans les dentelles du corsage de Jane : un apaisement subit tomba sur lui, toute lutte pour se faire comprendre cessa, et le silence d'une parfaite entente les enveloppa.

Jane ne bougea ni ne parla : il était si étrangement délicieux de l'avoir là !... La tempête d'émotion se calma ; une tranquillité parfaite régna dans son cœur au repos. Soudain elle comprit que son absence à lui avait rendu si vides ces trois jours, et le comprenant, inconsciemment, elle entoura son ami de ses bras. Des sensations inconnues s'éveillaient en elle : un sentiment divin de ne plus connaître la solitude ; un seul fait dominant : lui et elle ensemble. Comme elle pensait ainsi, il releva la tête, la tenant toujours enlacée, et, les yeux dans les yeux, dit :

— Vous et moi, ensemble. Mienne... mienne !

Mais Jane ne put supporter l'éclat du regard fixé sur elle ; le sentiment de son infériorité physique lui étreignit le cœur, et ces yeux remplis d'adoration semblaient être les lumières qui la lui révélaient. Sans autre intention que de dissimuler la partie extérieure à celui qui soudainement était si proche du reliquaire caché, elle pressa la tête de Garth contre sa poitrine ; mais lui, en sentant ces chères mains le saisir par ce mouvement spontané, crut à l'acceptation de tout ce qu'il avait à offrir... Pendant dix, vingt, trente secondes de délices, son âme palpita d'une joie que les paroles sont impuissantes à décrire. Enfin, dénouant l'étreinte il leva la tête, regarda Jane bien en face et dit :

— Ma femme !

Dans les yeux sincères de Jane parut une expression d'étonnement ; puis une rougeur qui semblait prendre tout son sang monta à ses joues, les fit brûler ; et elle sentit son cœur défaillir.

Elle se libéra des bras de Garth, se leva et se tint immobile, regardant vers l'horizon où les eaux dormantes du lac luisaient sous la clarté lunaire.

Garth demeura à son côté. Il ne la toucha ni ne lui parla. Il était sûr d'avoir conquis, et un bonheur inexprimable remplissait son âme. Son esprit était joyeux. Le silence semblait plus expressif qu'aucune parole.

Enfin Jane parla.

— Garth, est-ce vrai ? Désirez-vous me demander d'être... d'être cela... pour vous ?

— Oui, chère, répondit-il doucement. (Mais sa voix vibrait d'une émotion contenue). Du moins j'étais venu ici pour le demander. Mais je n'ai plus rien à vous demander bien-aimée. Vous êtes ma femme ! Aucune promesse, aucune cérémonie ne pourra vous faire mienne plus que ces moments de merveilleuse union.

Jane se retourna lentement et le regarda. Elle n'avait jamais rien vu de si rayonnant que le visage de Garth, mais ces yeux étincelants la frappèrent comme une épée : elle aurait souhaité les couvrir de ses mains, ou lui dire de les détourner pendant qu'il lui parlait.

Elle posa un genou sur le banc de pierre, appuya son bras sur le faîte du parapet, et se fit un écran de sa main. Alors elle répondit, essayant de parler avec calme :

(*A suivre*).